

28 OCT. 2019

Pour adresse de correspondance :

Monsieur Robert ZOELLS

Avocat

Rue des Cordiers 14

1207 Genève

P-410

PAR COURRIER A+

Conseil municipal de la Ville de Genève

Présidence

p.a. Service du Conseil municipal

Rue Pierre-Fatio 17

1204 Genève

*A l'att. de Mme Marie-Pierre THEUBET
Présidente*

Genève, le 25 octobre 2019

Pétition contre l'enlaidissement, la surdensification et le bétonnage du quartier des Eaux-Vives, opposition à la DD 111332

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme suggéré par votre Service, nous vous prions de bien vouloir trouver en annexe copie du courrier et de la pétition adressés ce jour au Grand Conseil de Genève, dans le cadre de la DD visée sous objet.

En effet, le Service du Conseil municipal nous a indiqué que cette pétition, qui vous a été préalablement adressée en date du 22 octobre dernier, devait parvenir au Grand Conseil de Genève, en lieu et place de votre Conseil.

Les pétitionnaires estiment néanmoins qu'en tant que destinataire de la pétition, il vous revient d'y donner la suite qu'elle comporte.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes éventuelles questions et vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de notre plus haute considération.

Pour les pétitionnaires :

Robert Zoells

Annexe : ment.

COPIE

Pour adresse de correspondance :

Monsieur Robert ZOELLS

Avocat

Rue des Cordiers 14

1207 Genève

PAR COURRIER A+

Grand Conseil

Présidence

p.a. Secrétariat général du Grand Conseil

Case postale 3970

1211 Genève 3

*A l'att. de Monsieur Jean-Marie VOUMARD
Président*

Genève, le 25 octobre 2019

Pétition contre l'enlaidissement, la surdensification et le bétonnage du quartier des Eaux-Vives, opposition à la DD 111332

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres du Grand Conseil,

Nous vous transmettons ce jour, en annexe, la pétition susmentionnée laquelle avait été envoyée dans un premier temps au Conseil municipal de la Ville de Genève, avant de nous être retournée sans véritable explication.

Munie de 20 signatures, sous forme manuscrite et originale, il nous semble que dite pétition représente fortement les intérêts des habitants et des entreprises du quartier et des immeubles sis Rue des Cordiers 12-14 et Rue Ernest-Bloch 52, ainsi que les intérêts publics, dont ceux liés à la sécurité, la qualité de vie, ainsi que le respect des espaces verts et de la cohérence en matière de constructions, nous avons décidé d'attirer votre attention sur la DD 111332, qui a été suivie par d'autres projets de même nature.

Nous vous saurions gré de bien vouloir prendre connaissance de notre pétition et du courrier l'accompagnant, puis, dans un second temps, d'engager au plus vite le processus pour l'examen de notre pétition afin défendre les intérêts des citoyens que vous représentez.

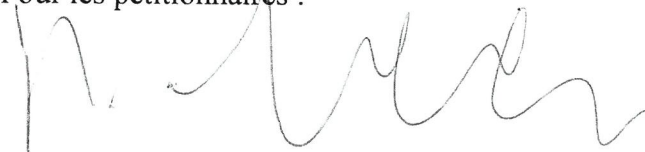
Conscients de l'ambition de notre pétition, nous avons pleinement confiance dans les valeurs démocratiques de Genève qui s'est toujours illustrée comme fervente défenseuse des droits élémentaires de l'être humain, auxquels appartiennent sans aucun doute le

respect de la qualité de vie, de l'accès à des espaces verts et dégagés, ainsi que la sécurité et la tranquillité au quotidien.

Nous espérons ainsi que des mesures seront adoptées afin de protéger le quartier des Eaux-Vives de l'actuelle politique d'enlaidissement, de surdensification et de bétonnage.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes éventuelles questions et vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Grand Conseil, à l'expression de notre plus haute considération.

Pour les pétitionnaires :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Zoells', written in a cursive style.

Robert Zoells

Annexe : ment.

cc : Conseil municipal de la Ville de Genève, Mme Marie-Pierre THEUBET, Présidente

Pour adresse de correspondance :

Monsieur Robert ZOELLS

Avocat

Rue des Cordiers 14

1207 Genève

PAR COURRIER A+

Conseil municipal de la Ville de Genève

Présidence

p.a. Service du Conseil municipal

Rue Pierre-Fatio 17

1204 Genève

*A l'att. de Mme Marie-Pierre THEUBET
Présidente*

Genève, le 22 octobre 2019

Pétition contre l'enlaidissement, la surdensification et le bétonnage du quartier des Eaux-Vives, opposition à la DD 111332

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous déposons ce jour, en annexe, la pétition susmentionnée munie de 20 signatures, sous forme manuscrite et originale.

Considérant la prise en compte des intérêts des habitants et des entreprises des immeubles sis Rue des Cordiers 12-14 et Rue Ernest-Bloch 52, ainsi que les intérêts publics, dont ceux liés à la sécurité, la qualité de vie, ainsi que le respect des espaces verts et de la cohérence en matière de constructions, nous avons décidé d'attirer votre attention sur la DD 111332, qui a été suivie par d'autres projets de même nature.

En effet, nous attirons votre attention sur le fait que la DD 111332 n'est qu'un maillon de plus dans une politique de défiguration et de dépersonnalisation de Genève. La volonté de concentrer un maximum de personnes dans ce quartier d'ores et déjà très densément peuplé porte sans conteste atteinte à la qualité de vie des personnes, habitants et travailleurs, et aux valeurs défendues de tous temps par Genève, dont le respect du droit à un cadre de vie et de travail paisible et favorable au développement harmonieux desdites personnes !

Partant, nous vous serions reconnaissants d'engager au plus vite le processus pour l'examen de notre pétition afin d'engager nos représentants élus à assumer leurs responsabilités et à défendre les intérêts de leurs concitoyens, sans considération pour les

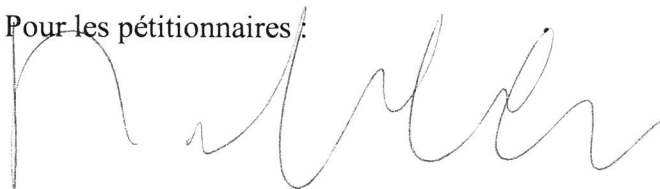
intérêts économiques des lobbys immobiliers bien souvent au premier plan en matière de construction et d'aménagement du territoire.

Nous sommes conscients que notre pétition est ambitieuse mais nous avons confiance dans les valeurs démocratiques de Genève qui s'est toujours illustrée comme fervente défenseuse des droits élémentaires de l'être humain, auxquels appartiennent sans aucun doute le respect de la qualité de vie, de l'accès à des espaces verts et dégagés, ainsi que la sécurité et la tranquillité au quotidien.

Nous espérons ainsi que des mesures seront adoptées afin de protéger le quartier des Eaux-Vives de l'actuelle politique d'enlaidissement, de surdensification et de bétonnage.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes éventuelles questions et vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de notre plus haute considération.

Pour les pétitionnaires :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Robert Zoells', written in a cursive style.

Robert Zoells

Annexe : ment.

Opposition à la DD 111332

- De préserver le quartier des Eaux-Vives de tous projets de surélévation ;
- Le retrait de la décision définitive DD 111332 d'autorisation des travaux sur les immeubles sis Rue des Cordiers 12-14 et Rue Ernest-Bloch 52 ;
- De promouvoir et de préserver la qualité de vie des habitants du quartier des Eaux-Vives.

[illegible]